



N° 184

OCTOBRE 2008

## LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

### FINANCEMENT DU SPORT ALERTE GENERALE

Nous venons de recevoir de la DRJS une note concernant la directive "Services" du Parlement Européen reprise dans le rapport du député Pierre MORANGE, Président de la mission d'information sur le financement et la gouvernance des associations, adopté à l'unanimité le 1er Octobre. (vous la trouverez à l'intérieur de ce numéro)

Elle ne peut que nous conforter dans l'idée de notre demande, d'une conférence nationale sur le sport. Notre pétition a recueilli quelques cinq cent signatures de dirigeants, soit sur le net, soit sur papier, on aurait voulu que le mouvement soit plus important. On peut quand même se réjouir que notre initiative ait pu faire tâche d'huile dans toute la France, les députés ont été interpellés pour nous relayer auprès du gouvernement

Le modèle du sport français ne doit pas être démantelé pour des raisons économiques, même si nous entrons dans une période d'incertitudes, le pays a traversé d'autres crises majeures. On voit bien que celle-ci-ci est le produit d'un capitalisme débridé qui n'a aucune règle, cette absence de règles a produit les effets que l'on connaît et ce n'est qu'un début.

Les tenants de la doctrine "le marché s'autorégule" se sont lourdement trompés, ils n'ont pas tenu compte des cupidités qui ne connaissent pas de limites; le profit à n'importe quel prix, foie de morale et d'éthique. Mais une société sans éthique ne peut pas perdurer, elle est condamnée à mourir en semant au passage les pires excès que nous allons devoir supporter.

Cet aspect de l'évolution négative de notre société a une influence sur le sport qui lui aussi a connu et connaît bien des dérives dues à la cupidité sous toutes ses formes. Des ambi-

tions légitimes ne doivent pas conduire à une absence de morale; le sport, il faut le redire, est porteur de valeurs que l'on se doit de protéger ou bien il y perdra son âme.

Le mouvement sportif a besoin de connaître avec précision les intentions de l'Etat pour les années à venir. Les déclarations faites de ci, de la, ne sont pas propres à nous apporter des réponses claires, surtout si le Parlement Européen s'en mêle....

Les quelques trois millions de bénévoles, dirigeants mais aussi cadres techniques méritent un peu plus de considération. Avec peu de moyens la France a tenu son rang mondial aux J.O. de Pékin et mérite toute notre admiration. On peut faire mieux sans doute mais de quelle manière veut-on s'y prendre ? Et puis il n'y a pas que les médailles qui comptent, même si on peut tous s'en réjouir. Il y a le sport dans les villes, les cités et les villages, à l'école, au quotidien. Où veut-on en venir, avec quel financement ?

Les bénévoles, dont on se plaît toujours à dire qu'ils sont indispensables, doivent savoir ce que l'avenir leur réserve. Nous venons de visiter plus de 20 villes de notre département et partout c'est l'inquiétude qui prévaut. L'affaiblissement du bénévolat est réel, le renouvellement des dirigeants et dirigeantes devient très problématique. Les statistiques ne sont pas le reflet de la réalité dans notre département, nous avons la certitude. Nous allons poursuivre nos rencontres qui nous permettent de tisser un lien entre le CDOS et les services des sports des villes qui doivent être des interlocuteurs privilégiés.

Nous le redisons, le sport vaut bien une conférence nationale, au même titre que l'environnement !!

Christian LOPES

### SCOOP94

Directeur de la publication  
Rédacteurs  
Traitement et Documentation  
Dessins

Christian LOPES  
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX  
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED  
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

## ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF, UN MALAISE PERSISTANT

Si l'on en croit le mensuel "ASSOCIATIONS", on constate que sur le terrain règne la plus grande confusion. La circulaire interministérielle relative à la mise en œuvre des CLAS pour l'année 2008/2009 n'étant pas parue en temps utile. A ce fait, s'ajoute l'immobilisme de certains services déconcentrés de l'Etat qui s'engagent dans une réflexion sur le dispositif et les complémentarités à rechercher localement. Les financements sont donc souvent gelés et les porteurs de projets n'ont aucune visibilité sur la pérennité des engagements de l'Etat.

En ce qui concerne les interventions du milieu associatif, les premiers résultats de l'expérimentation montrent que celles-ci ne représentent que 4 % du total, le reste étant assuré par des personnels rattachés à l'Education Nationale. Ceci nous amène à penser que les fonds prélevés sur le CNDS ne le seront pas au profit du sport et ne seront donc pas utilisés comme nous le dénonçons.

Nous recommandons à nos lecteurs de se connecter sur le site des "Acteurs du Sport" : <http://www.acteursdusport.fr>. Vous pourrez ainsi voir la question de Philippe VUILQUE à Bernard LAPORTE, secrétaire d'Etat chargé des Sports et de la Jeunesse, ainsi que de la réponse. Il est confirmé que : "l'objectif est bien de permettre l'accès à une pratique régulière de ceux qui ne pratiquent pas déjà hors de temps scolaire, en organisant une passerelle avec le club. Il s'agit également de mieux prendre en compte les besoins de certains publics spécifiques (élèves handicapés, enfants souffrant de surcharge pondérale, jeunes filles des quartiers socialement défavorisés)

On notera au passage que si les subventions des fédérations enregistrent une baisse, celle de l'USEP, très présente dans le milieu scolaire, progresse de 10 %, elle devrait donc avoir une bonne place dans l'accompagnement scolaire ce qui était son souhait.

Enfin nous avons relevé les propos d'Eric FAVEY, secrétaire National de la Ligue de l'Enseignement, qui juge que l'idée était bonne, mais qui déplore que la mise en place n'ait pas fait l'objet d'une réflexion sur l'existant.

Il existe bel et bien un défaut de méthode qui risque de bloquer toute bonne volonté des acteurs et d'avoir des conséquences importantes pour les collectivités, par exemple : "elles se voient encore dicter ce qu'elles doivent faire, mais en plus ce sont elles qui vont être mises à contribution financièrement. Ce ne sont pas les quelques millions du budget prévus qui vont pouvoir financer les coûts nécessaires à l'application du dispositif : maintenir ouverts les établissements plus tard, aménager le service des transports en fonction ... Ce sont des sommes colossales qui vont être inévitablement revenir à la charge des collectivités puisque parallèlement on réduit le budget de l'Education Nationale.

En outre, tout cela se met en place sans aucune concertation avec les réseaux d'élus, avec les associations »

On ne peut donc que confirmer notre pétition "Pour une conférence nationale pour le sport". Nos inquiétudes sur l'utilisation du CNDS sans aucune concertation, nous le répétons, c'est tout à fait contre-productif.

## UNE MEDAILLE VAUT BIEN UNE MEDAILLE

Les J.O de Pékin ont vu les valides et les handicapés traités sur un pied d'égalité sur le plan des dotations.

Bernard LAPORTE a en effet obtenu en Conseil des Ministres, que tous les lauréats perçoivent la même somme, soit :

- 50 000 euros pour l'or
- 20 000 pour l'argent
- 13 000 pour le bronze

Il a ainsi mis fin à une situation qu'il jugeait scandaleuse, on ne peut que souscrire à son initiative.

Rappelons que les J.O Para-Olympique ont été aussi dominés par les Chinois et que la France a, quand même, obtenu un nombre supérieur à ceux de nos athlètes valides même s'il est inférieur aux précédents J.O, c'est tout de même : 12 médailles d'Or, 21 d'Argent et 19 de Bronze. Résultat très honorable dont on ne peut que se réjouir car le niveau général a beaucoup progressé.

## Jeux sportifs mondiaux de la CSIT 2008 "LES AUTRES JEUX"

Si durant les JO de Pékin, les médias n'ont pas été avares d'information et de commentaires, il n'en n'a pas été de même pour les Jeux sportifs mondiaux 2008 de la CSIT (confédération sportive internationale du travail). La CSIT, organisation internationale omnisports basée sur les idéaux du mouvement travailliste international : égalité et solidarité dans la sport, qui regroupe 35 organisations membres en 29 pays, dont la FSGT pour la France .

Du 29 juin au 6 juillet, à Rimini en Italie, près de 2800 sportifs venant de 20 pays se sont retrouvés pour participer aux compétitions des diverses disciplines. Travailleurs ou retraités, écoliers, étudiants, ont participé financièrement à leur séjour et ont pris des jours de congés, pour participer à cet évènements. La FSGT était au rendez-vous avec 300 participants dont 17 venaient de nos club du Val de Marne, AS Orly, ES Vitry, ACM Regina, CA L'Hay les Roses, SC Choisy, US Alfortville, US Arcueil Cachan, US Ivry et représentaient les activités suivantes: athlétisme, football, tennis, activités senior.

Ce rassemblement fut à l'image du sport populaire, réunissant des sportifs amateurs des toutes les couches sociales et de tous les âges, Ces jeux mondiaux axés sur la compétition, la convivialité, l'accomplissement de soi dans l'activité sportive ont permis à la FSGT de se classer 4ème au tableau des médailles, sur 28 délégations. Ce qui démontre que la pratique du sport amateur associatif n'exclut pas la réalisation de performances sportives de haut niveau. Cet évènements fut également axé sur les échanges d'expériences, la formation, la pratique sportive de loisirs pour le maintien de sa condition physique, preuve en est puisque les plus de 50 ans étaient représentés. Pendant une semaine, ils ont échangé leurs expériences de pratiques dans les domaines des activités physiques pour les senior.

Quelques témoignages de nos sportifs Val de Marnais montrent que l'événement a été une véritable aventure humaine avant tout. On est bien plus serein que dans une compétition classique, la recherche de la performance n'est pas l'unique objectif, chacun s'encourage mutuellement. La participation à ce rassemblement a permis à certains de voir autre chose que sa pratique habituelle à l'intérieur de son club.

L'exemple de ces Jeux démontre que le sport peut rester une aventure humaine, loin d'enjeux économiques, loin des "teams" privées qui ne cherchent qu'à utiliser les sportifs comme source de profit.

## PEKIN, UNE MEDAILLE SURPRISE

On ne peut pas dire que la seule médaille remportée en athlétisme par Mahedine Mekhissi-Benabbad ait suscité un grand enthousiasme, bien au contraire. Il faut dire qu'avant les Jeux, ce garçon qui s'entraîne en dehors des structures fédérales n'avait pas fait l'objet d'une grande attention des médias et autres spécialistes sportifs.

Pourtant cet athlète a été champion d'Europe Espoir l'an passé et a aussi gagné la Coupe d'Europe avec l'équipe de France.

Il est assez rare qu'un espoir passe aussi vite au rang mondial.

Mahedine, s'il a sauvé l'honneur de l'athlétisme, a déclenché une vague de soupçons dans une année où une dizaine d'athlètes français ont été rattrapés par des affaires de dopage.

La polémique ne pourra s'apaiser que si ce garçon confirme son exploit dans les meetings à venir où il sera encore confronté aux meilleurs mondiaux. Son objectif : le record de France détenu par Tahri depuis 2003.

## SANTE ET CONDITION PHYSIQUE

Le collectif Santé FSGT organise une journée de réflexion et de formation fédérale, le samedi 18 Octobre de 9h à 17h à 93 - L'île St Denis.

Le thème abordé est "De l'évaluation à l'amélioration de la condition physique"

Une page de notre histoire qui cette année, pour le 40e anniversaire de ces événements, a fait circuler bien d'encre et a donné lieu à bien de polémiques. Les personnalités de divers horizons ont donné des avis dans la presse et les médias afin de savoir ce qu'il restait, les pous, les contres se sont affrontés dans des joutes verbales, ravivant ainsi les passions d'un passé qui aura marqué notre société.

Cependant, nul ne peut contester, à moins d'être intellectuellement malhonnête, que cet épisode a eu une incidence profonde sur le comportement des français conduisant à de profonds changements de comportement.

C'est ainsi que l'on peut s'avancer à dire qu'une décennie après on a vu un développement, sans précédent, de la création d'associations. Ce phénomène va donner lieu à une multitude de textes législatifs pour accompagner et encadrer ce mouvement où le sport aura une grande place.

A l'occasion de ses 25 ans, le mensuel "Associations" publie un dossier sur les faits marquants du droit des associations (n°384 du 15/09/08). Nous en conseillons vivement la lecture. Celle-ci peut paraître longue, mais elle fait l'objet de chapitres que l'on doit conserver car ils résumant bien toutes les évolutions qui constituent notre passé et aussi notre présent.

Quelques titres :

- 25 ans de droit, ou liberté d'associations ... sous surveillance !
- Principaux textes ayant rythmé la vie associative
- La fiscalité, critère de l'intérêt général
- Grandes tendances de l'évolution des associations
- Etc ...

Nous avons relevé dans un chapitre que depuis quelques années, le financement de l'Etat avait diminué, dû en grande partie à une restructuration. Cette diminution a été plus ou moins compensée par les régions et départements.

La montée en puissance des associations s'est appuyée essentiellement sur une croissance des financements privés avec des inégalités selon les secteurs.

Le sport en lui-même n'échappe pas à cette constante qui conduit à une tendance à la privatisation des ressources des associations ce qui n'est pas sans poser de nouveaux problèmes aux dirigeants guère habitués à se tourner vers d'autres partenaires que l'Etat et les collectivités.

Le financement du sport est un des enjeux à venir, en ce sens, l'Etat en premier doit nous faire part de ses intentions.

## LA LICRA ALERTE

La dernière enquête par la Licra auprès des communes sur les dérives racistes est alarmante. 589 questionnaires ont été envoyés, 152 ont été retournés, 42 % font état de ces dérives.

Des phénomènes nouveaux apparaissent et si le foot reste le plus exposé, d'autres sont touchés (handball, basket-ball et sports de combat)

Les chiffres communiqués concernent la saison 2007/2008. On constate trois attitudes des communes face au problème :

- On continue à nier ou à minimiser les faits
- On est démuni, lorsque ce n'est pas l'hypocrisie qui domine, c'est le fatalisme
- Enfin, il y a les communes qui réagissent et promettent sanctions et retraits des subventions si la situation perdure.

Les dirigeants et les entraîneurs ne sont pas exempts de tout reproche. Le rugby même que l'on croyait à l'abri connaît quelques cas. Le choc vient aussi des freins constatés à la pratique féminine, 25 % des communes les révèlent. Ils sont d'ordre familial, culturel voir culturel, sans compter les dirigeants qui manquent d'encadrement bénévole et parfois d'envie freinent sur le développement.

Le repli communautaire à une forte tendance à croître provoque aussi des tensions entre le milieu urbain et le milieu rural.

Enfin le racisme touche des acteurs de plus en plus jeune, une victime sur deux est un mineur, 9 % des victimes ont moins de 10 ans. Les violences verbales se banalisent, 58 % des agressions sont de ce type, trop eu de plaintes de ce fait sont déposées.

Pour ne terminer avec ce tableau, on se doit d'ajouter que la consom-

mation excessive d'alcool est un facteur très aggravant qui ne cesse d'augmenter.

On voudrait que le prochain rapport de la Licra soit meilleur, mais celle-ci n'est guère optimiste. Il serait quand même inconcevable que le sport devienne une soupape d'un mal-être de la société. On est tous concernés.

## UNE SPECTACULAIRE ASCENSION

Les fédérations de sports de nature ont vu leurs effectifs progresser de 20,5% dans la période 2001/2006, alors même que d'autres ont des peines à maintenir leurs effectifs. Les femmes sont très présentes avec un taux de 45%, contre 35% pour les autres fédérations

En 2006 plus d'un diplôme sur trois délivrés par le ministère concernait les sports de nature, les femmes représentant un tiers des 3.858 diplômés

On compte quelques 78.500 équipements, sites et espaces consacrés à ces activités sur un total de 330.000 équipements recensés. Ces chiffres ne concernent que les personnes licenciées et les sites aménagés: en réalité la France, de part la richesse de ses territoires, accueille quelques 15 à 20 millions de pratiquants en grande partie en dehors des clubs, raison pour laquelle on ne peut pas avoir de chiffres très précis. Ces sports sont devenus un vecteur de développement touristique et de valorisation de milieu naturel entraînant de fortes retombées économiques. Il existe de fortes disparités selon les départements. L'Ile de France est très en retard dans la mise en place des CDESI (commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature sous la responsabilité des présidents des conseils généraux. Le Val de Marne après deux réunions il y a deux ans environ, n'a toujours pas mis en place cette commission. Il dispose pourtant de 22 parcs et espaces naturels.

On sait pourtant qu'en 2007, 25 départements étaient engagés dans le processus de création d'une CDESI et que 50 autres semblaient prêts à le faire, espérons que le Val de Marne en sera

# ÉCHOS

# 94

## TENNIS DE TABLE ASSEMBLEE GENERALE

25 clubs libres sur 33 étaient présents lors de l'assemblée générale qui s'est tenue au Centre Culturel d'Ormesson, le 10 Septembre, sous le patronage de Pierre ALBERTINI, président d'honneur de la FFTT et en présence de Messieurs DEGUIRAUD, maire adjoint chargé des Sports d'Ormesson, Jacques CELERIER du CDOS, M.GAUCHER de la DDJS, Christian PALIERNE de la Ligue Ile de France et plusieurs représentants des départements franciliens.

Après l'énoncé des résultats élogieux de l'olympiade, l'assemblée a élu son nouveau comité directeur et réélu son président Claude MARCASTEL dans une ambiance chaleureuse et détendue. La réunion s'est achevée tardivement par un dîner empreint d'échanges d'une grande amitié.

## COURSE A FONTENAY SOUS BOIS

Le service municipal de Fontenay nous communique que le dimanche 19 octobre 2008 aura lieu la 4<sup>ème</sup> Edition des 10 km de Fontenay sous Bois.

10h : départ du 5km

(Inscription : 5€ avant le 15 octobre , 7€ au delà)

10h30 : départ du 10km

(inscription : 8€ avant le 15 octobre, 10 € au delà)

Cette course est ouverte à tous les licenciés et non licenciés

Tee-shirt et médailles à tous les arrivants

Nombreux lots et Coupes

Renseignements et inscriptions :  
Service Municipal des Sports : 01 48 76 40 53  
Courriel : sports@fontenay-sous-bois.fr  
site : Fontenay-sous-bois.fr

## Le Schelcher Aviron Club Saint-Maur PASSE LE CAP DE L'HANDI-AVIRON

Dans le cadre de son développement, le club d'aviron de Saint-Maur-des-Fossés met en place un projet avec la possibilité d'accueil de publics handicapés avec diverses pratiques selon les motivations de chacun (loisir, compétition handi-aviron).

Pour ce fait le club est à la recherche des personnes ou de foyers d'accueils motivés par la découverte de nouvelle expérience sportive.

L'Handi-Aviron, c'est de l'Aviron de pointe ou de couple adapté au bénéficiaire de personne présentant un handicap : physique, moteur, mental, visuel (paraplégie, quadriplégie, syndrome de Down, cécité, amputation, déficience visuelle, sclérose en plaque, paraplégie cérébrale, spina-bifida, ...)

Coordonné du club :  
Schelcher Aviron Club Saint-Maur  
35, Quai de Bonneuil - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Contact : Christophe BOURDON  
Chrisb3277@aol.com - Port : 06 24 80 13 50

## DDJS - QUOI DE NEUF ?

A la suite du départ de Nicolas MULLER vers d'autres fonctions, nous avons appris en cette rentrée, la nomination de sa remplaçante, Catherine THEVES.

Cette dernière a été reçue par le CDOS à l'occasion de son CODIR du 22 Septembre. Catherine THEVES avait déjà été en poste en Val de Marne où elle a demandé à revenir après huit années passées en Aix en Provence.

Elle a pu dévoiler, avec l'autorisation du Préfet, les nouvelles dispositions concernant l'action de la DDJS qui doit intégrer un pôle baptisé "cohésion sociale", qui sera effectif au 1er Janvier 2010.

En ce qui concerne le CNDS, les nouvelles orientations seront présentées au mouvement sportif au cours d'une réunion qui sera proposée au mouvement sportif dans la première quinzaine d'Octobre. Le CDOS sera, bien entendu, au côté de la DDJS pour cette présentation qui soulève bien des inquiétudes et qui ne reprend pas les propositions du CNOSF.

L'avis de l'échelon départemental devant disparaître par exemple, alors que nous revendiquions son maintien.

## HAND BALL : La médaille d'or des handballeurs français à Pékin a dopé les inscriptions

Les Jeux Olympiques de Pékin et la médaille d'or remportée au mois d'Août par l'équipe de France de handball ont donné un formidable coup de pouce à ce sport collectif.

Actuellement, dans le département, nombre de clubs locaux enregistrent des inscriptions et force est de constater qu'il y a eu un "effet JO", particulièrement à Ivry sur Seine, la ville où le hand est roi.

L'équipe d'Ivry peut d'ailleurs s'enorgueillir d'avoir l'un des plus beaux palmarès du hand ball français. Championne de France 2007, elle évolue depuis plus de cinquante ans en 1er Division.

## UN NOUVEAU PARTENARIAT FINANCIER

A la suite d'un rapport commandé en Janvier 2008, Roselyne Bachelot va proposer un partenariat plus clair et plus efficace.

Il semble de l'avis des observateurs que les propositions ne osnt pas du goût de tout le monde.

Les associations ont été classées en trois groupes, le sport appartient au dernier qui est orienté vers l'intérêt de leurs membres et la pratique d'une activité donnée. Elles sont les plus nombreuses puisqu'elles rassemblent plus de 55 % du travail bénévole.

Pourtant elles ne réalisent que 12 % du budget cumulé, et ceci parce qu'elles n'ont que rarement recours à l'emploi salarié. Leurs recettes proviennent essentiellement des cotisations, des recettes d'activités et des subventions municipales.

Le rapport fait état d'un "trou noir", il est actuellement impossible de savoir à qui bénéficie les subventions des collectivités.

"C'est la récapitulation par destinataire qui fait défaut. Plus que de savoir" qui finance qui", il serait utile de savoir "qui est financé par qui".

Les financeurs craignant peut être de justifier leurs choix, les bénéficiaires n'hésitant pas à jouer la concurrence, voir la surenchère ? ... Cette opacité est donc à l'origine des propositions faites pour une plus grande transparence y compris de l'Etat lui-même.

Le CDOS a depuis longtemps préconisé une cohérence du financement du sport, à tous les niveaux ce qui permettrait une meilleure visibilité et des financements multiples pour un même projet qui manque de transparence.

En ce sens, les propositions sont intéressantes même si leurs mises en œuvre soulèveront bien des oppositions.

Le rapport pour conclure préconise le recours à l'audit "Plus que la fraude ou la malversation, c'est le manque d'efficacité, l'insuffisance de rigueur, le poids des habitudes, l'absence de débat interne ... qui guettent le bon fonctionnement des associations(...). L'audit doit donc devenir la règle et la seule façon réaliste d'y parvenir est d'en faire un poste de dépense obligatoire dans tout projet subventionné"

Vaste programme, vaste chantier !!

## LES GUERRES DE SUCCESSION

Nous sommes dans une période pré-électorale, il y a des guerres qui commencent à voir le jour dans les instances sportives. Il faut bien employer ce mot dans certains cas car les couteaux sont tirés et les coups vont pleuvoir.

## MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS D'OCTOBRE

4/5 Oct.	Arcueil	24 heures d'Arcueil	COSMA : 01 45 47 11 58
12 Oct	Base de Loisirs de Créteil	5e Duathlon Avenir de Créteil	US Créteil Triathlon : 01 42 07 15 74
19 Oct.	Fontenay Sous Bois	10 kilomètres de Fontenay sous Bois	US Fontenaysienne : 01 49 74 74 97
26 Oct	Stade municipal de Joinville	Challenge Galaska	Athlétique Club de Paris-Joinville : 01 48 86 12 63

Dans le même temps, d'autres associations vont avoir du mal à constituer un comité directeur ou conseil d'administration, duquel devra émerger le ??? (président, trésorier et secrétaire) chargé de conclure à bien des projets d'une mandature. Faut-il encore qu'il y est des projets, car les élections de par leur nature, ne laissent pas grande place aux débats d'idées et à des programmes.

Nous sommes heureux de constater que Denis MASSIGLIA, ancien secrétaire général du CNOSF, qui brigue la succession d'Henri SERANDOUR à la présidence, a dévoilé son programme électoral publié dernièrement dans la Lettre de l'Economie et du Sport.

Il propose la création d'un Conseil Supérieur du sport qui reposerait sur quatre piliers (mouvement sportif, Etat, collectivités territoriales et entreprises), il s'agirait donc de quatre modules présidés par un représentant qualifié des quatre piliers.

Les quatre modules peuvent se résumer ainsi :

1. Equipements : il consisterait à répertorier les équipements, définir les besoins tant en termes de sport pour le plus grand nombre que pour la compétition du niveau national. Il déciderait de l'attribution des moyens liés au CNDS équipement.

Présidence confiée au représentant des collectivités territoriales

2. Relations internationales : il consisterait à promouvoir la présence française dans les instances internationales, à celles d'organisations internationales, à la construction d'équipements sportifs de capacité internationale. Il serait aussi en charge de mettre en place une stratégie de lobbying (il s'agit donc de préparer la venue en France de grands événements, en particulier les J.O d'Été. La présidence reviendrait à un représentant du CNOSF)

3. Haut-niveau : chargé de la détection, le perfectionnement et l'épanouissement social, sous la présidence d'un représentant de l'Etat. Le suivi du haut-niveau serait confié à des spécialistes en relation avec les DTN des fédérations ; la nomination devrait recevoir l'aval du Conseil Supérieur du Sport, il s'agit d'assurer une continuité stratégique indépendamment du contexte politique.

4. Formation, emploi : ils sont intimement liés, ils peuvent être étendus à tout ce qui touche au sport en général.

Les entreprises ont une expérience et un savoir-faire incontestés pouvant dynamiser notre système. Ce module serait présidé par un représentant des entreprises.

Pour ne savoir plus, il convient d'aller sur le blog : [www.projet-sport-français.com](http://www.projet-sport-français.com)

Au passage, Denis MASSIGLIA souligne la mainmise de l'Etat sur le sport Français faisant référence à la candidature de Paris au J.O 2012, où sur les 16 représentants de la France à Singapour, il n'y avait que 4 personnes issues du mouvement sportif du haut-niveau.

Espérons que les entreprises ne vont pas exercer une mainmise sur quelques sports très médiatiques comme ceci est déjà le cas. La proposition de la patronne du MEDEF, Laurence PARISOT demande en ce sens quelques éclaircissements pour éviter le piège d'une plus grande marchandisation du sport, car notre modèle français risque alors de s'écrouler au détriment de tous, y compris des fédérations. En ce sens, nous devons bien peser le pour et le contre, et se diriger, sans doute vers des partenariats qui soient équilibrés. Il appartiendra à la nouvelle équipe du CNOSF de faire des propositions en concertation avec tout le mouvement sportif.

Le seul problème c'est que le nouveau président du CNOSF qui sera élu, ne le sera que par un électorat de 100 personnes et chaque fédération espère alors que le président ou présidente ira dans le sens de ses intérêts qui ne sont pas forcément ceux de la grande masse des sportifs

Denis MASSIGLIA a ouvert le dialogue, tiens je vais lui répondre...

## **BRAVO LA FRANCE**

Pierre LAMBIN, président d'honneur du CROS Nord, Pas de Calais,

dans une lettre adressée à la Lettre de l'Economie et du Sport se félicite des résultats obtenus. Il estime que la France n'a pas démerité et que c'est une grande nation sportive, en donnant quelques chiffres au passage: 15 millions de licenciés, 176000 clubs pour lesquels l'Etat ne consacre que 0,2% de son budget et ceci malgré les promesses électorales

Comment alors comparer la France avec d'autres pays, tout particulièrement la Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Italie. Les deux modes de calcul qui ne figurent pas dans la Charte Olympique, nous place tout d'abord à la 10e place, alors que le deuxième nous place à la 7e place sur 204 pays participants et 74 qui s'y sont classés. On remarque que la Grande Bretagne se classe 4ème grâce seulement à 5 sports.

A nos champions on se doit de ne pas oublier tous nos bénévoles grâce à qui il est possible de pérenniser le sport de masse, mais aussi de préparer au sport d'élite, ainsi que les dirigeants et cadres technique. Ils méritent tous notre respect et notre admiration pour le travail fourni quelquefois dans des conditions très difficiles

Dans le même temps notre Secrétaire d'Etat a interpellé le président de la Fédération Française d'athlétisme pour les mauvais résultats obtenus; ce dernier n'a pas manqué de réagir mettant en cause les DTN. Bernard LAPORTE souhaite au final réduire le nombre de sportifs de haut niveau .Il veut que les efforts soient concentrés sur l'élite et désire faire appel au privé pour aider les sports les plus en difficulté où les possibilités de médailles sont fortes.

De leur côté les DTN veulent aussi réformer le sport de haut niveau, ils emboitent ainsi le pas du Secrétaire d'Etat. Un beau remue-ménage en perspective pour faire des "Usines à Champions" ....

## **"TENNIS EN LIBERTE"**

Cette opération créée et animée par Isabelle DEMONGEOT, ex n°2 française de tennis, en partenariat avec Gaz de France a pour objectif de faire découvrir le tennis à des enfants de zones défavorisées et de les sensibiliser aux valeurs qui s'y rattachent telles que le respect, l'effort, la discipline, la camaraderie.

Avec l'aide des collectivités locales et la participation de la Ligue de Tennis du Val de Marne, des manifestations sont organisées à destination des jeunes de classes primaires sur une demi-journée dans un club des villes participantes.

Les enfants de 3 ou 4 classes de la ville "s'affrontent" en toute convivialité au travers d'ateliers sportifs ludiques les invitant à découvrir en s'amusant les nombreuses aptitudes physiques et morales liées à la pratique du tennis.

Ils retrouvent concrètement, sur le terrain, la notion de cohésion sociale rassemblant les différents acteurs de cette action : la collectivité, le club, les animateurs.

Bien entendu le festif n'est pas oublié et la remise des prix à la classe la plus performante est accompagné d'un goûter qui clôture la demi-journée.

En Juin 2008, les villes de Maisons Alfort et de Champigny sur Marne ont accueilli dans les clubs de la JSA et du RSCC environ 250 jeunes.

La forte implication des Présidents de clubs et des éducateurs a été intimement liée à la réussite de ces journées.

Une initiative que le CDOS ne peut que soutenir, encourager à sa reconduction et à son élargissement.

## **LES JEUX PARALYMPIQUES NOS MEDAILLES**

Deux médailles ont été obtenues à Pékin par nos représentants Val de Marnais à savoir :

- Sandrine AURIERE-MARTINET, médaille d'argent en judo (catégorie - 52 kg)

Sandrine est âgée de 26 ans, déficiente visuelle, elle est licenciée à la

Société Vincennoise Lutte/Judo ; outre cette dernière médaille, elle possède un très beau palmarès.

Déjà médaille d'argent en 2004 à Athènes, médaille de bronze et médaille d'argent par équipe aux championnats d'Europe 2005.

Médaille d'or lors des championnats du monde 2006 et des championnats d'Europe 2007.

- Olivier DONVAL, médaille de bronze avec son guide John SACCOMANDI, en tandem sur route.

Olivier est licencié à l'Union Cycliste des Bords de Marne à Bry/Marne. Déficiant visuel, il possède, lui aussi, un beau palmarès, champion d'Europe en 2002, 6e en 2004 à Athènes, champion de France sur route en 2007 et 2008.

Nous adressons nos plus vives félicitations à ses deux athlètes.

## **GWLADYS EPANGUE FÊTÉE COMME UNE CHAMPIONNE**

La médaille olympique de Gwladys EPANGUE a fait la fierté de la ville de Saint-Maur des Fossés, du département du Val de Marne et de la France, et est aussi un fleuron de plus au palmarès du Djoson Taekwondo de Saint-Maur, présidé par Frédéric MOSCARA.

Gwladys EPANGUE a été fêtée par la commune de Saint-Maur lors d'une réception organisée, le mercredi 10 Septembre, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville à laquelle la foule avait répondu présent en masse ainsi que de nombreuses personnalités politiques et sportives.

Le député-maire Henri PLAGNOL avait tenu à honorer cette médaille de bronze obtenue à Pékin, et d'autres athlètes des J.O moins chanceux comme Amélie CAZE en pentathlon moderne et Audrey LABAU en plongeon haut vol, ainsi que les entraîneurs appartenant à la VGA section escrime tel que Maître JEAN et surtout Stéphane RIBOUT, obtenant la médaille d'or avec son équipe par épée.

## **DAVID DOUILLET FÊTÉ LES 50 ANS DE SON ANCIEN CLUB**

David DOUILLET, le double champion olympique et triple champion du monde, est venu à Maisons-Alfort, le samedi 27 Septembre, au Palais des Sports pour célébrer les 50 ans du club de judo de la ville, présidé et orchestré par Monsieur Jacques DELVAUX.

La fête a rassemblé apprentis judokas, anciens comme Christophe GAGLIANO, Yacine DOUMA, Laetitia TIGNOLA et les nouveaux champions comme Dimitri DRAGIN, arrivé 5e aux Jeux Olympiques de Pékin, - de 60 kilos ainsi que Monsieur Jean-Luc ROUGE, président de la Fédération Française de judo, Monsieur Fabien CANU, directeur de la préparation olympique et Monsieur Pierre GUICHARD, directeur du CNOSF département haut-niveau.

M. Michel HERBILLON, député-maire de Maisons-Alfort a exprimé dans son discours que c'était dans ce club que ce sont révélés les plus grands judokas.

Depuis sa création, le club a ainsi accueilli plus de 15 000 adhérents.

## **LES SPORTIFS DEVRONT APPRENDRE À TRIER**

Le tri arrive dans les gymnases !

À Bry-sur-Marne, les sportifs devront séparer les déchets recyclables. Des poubelles ont été installées dans les deux gymnases de la ville pour la collecte des bouteilles en plastique, flacons de gel douche, bombes de déodorants et autres briques de jus de fruit.

Exemple à suivre ...

## **FEMMES ET SPORT**

Ce concours organisé en partenariat entre le CROSIF et la DRJS, et le relais des CDOS et des DDJS, a donné l'occasion au Val de Marne de s'illustrer brillamment. La présidente du Jury Evelyne CIRIEGI Secrétaire du CROSIF, a félicité les acteurs du Val de Marne, CDOS et DDJS pour leur implication toute particulière dans ce concours. Nous la remercions bien vivement pour cette délicate attention.

La remise des prix s'est déroulée le samedi 27 Septembre dans les salons de l'hôtel MERCURE à la Porte de St-Cloud, en présence de Monsieur Richard MONNEREAU directeur de la DRJS et Francis TISSOT président du CROSIF, ainsi que de nombreux dirigeants et personnalités.

Les lauréats des catégories ont reçu le premier prix :

- Sport au féminin : La Balle Jaune de VILLENEUVE LE ROI, des jeunes femmes qui se sont investies pour éviter la mort d'un club et qui ont su trouver l'enthousiasme pour lui redonner une deuxième vie, 100 pour cent bénévoles
- Sport Coup de cœur : l'U.S. Alfortville Athlétisme, la encore, une jolie histoire d'amitié et de solidarité
- Sport, Fille et cité : l'ASA Volley-Ball de Maisons-Alfort. Un dirigeant, un groupe de filles motivé qui démontre que le sport n'a pas de frontière, il crée le lien social et il perdure

Enfin, une médaille de bronze du Ministère à Solange Le Roc'h benévole depuis plus de trente années à l'Elan Cyclo de Limeil-Brévannes, elle a été reçue avec beaucoup d'émotion.

Cette année le Val de Marne a obtenu trois prix sur quatre, plus cette médaille. Nous adressons aux lauréates et lauréats nos plus vives félicitations.

Le président Christian LOPES

### **LE CDOS ÉTAIT PRÉSENT ...**

**3 Septembre**

**Assemblée générale du District de Football à Joinville le Pont (A.MERIGOT)**

**6 Septembre**

**Assises du Sport à Orly (R.LEGRAND, JC.RAOULX)**

**10 Septembre**

**Réception à l'honneur des champions St-Mauriens des J.O de Pékin St-Maur (C.LOPES, JC.RAOULX)**

**10 Septembre**

**Assemblée électorale du C.D Tennis de Table Ormesson (J.CELERIER)**

**27 Septembre**

**50 ans du club JCMA de Maisons-Alfort (A.MERIGOT)**

**27 Septembre**

**Remise des trophées du concours régional Francilien "Femmes et Sport 2008" Stade Pierre de Coubertin (C.LOPES)**

**31 Mai**

**Assemblée générale de l'Union Sportive Fontenaysienne (R.BAUMMANN)**